

Charancieu BULLETIN MUNICIPAL



Charancieu



EDITION 2020

EDITO DU MAIRE

L'année 2019 se termine, dans moins de 3 mois nous serons à la fin du mandat.

Avant de retracer les faits marquants de ces 6 dernières années et plus particulièrement 2019, je voudrais revenir sur l'actualité en France, une année encore perturbée, tout d'abord par le mouvement des gilets jaunes, la réforme des retraites, la suppression de la taxe d'habitation, la réforme de l'allocation chômage, la baisse du pouvoir d'achat, sans oublier cette vague de violences dont notre pays est aussi la cible, je parle des attentats bien entendu, qui viennent récemment de frapper l'Angleterre et les Pays Bas.

Le mandat arrivant à son terme, il est temps pour moi de faire un bilan de ces six années passées.

La tâche de Maire n'est pas toujours simple mais elle est passionnante.

Dès 2014, nous avons défini les projets sur lesquels nous voulions travailler :

- La Sécurité : sur les axes routiers très fréquentés et les secteurs de routes accidentogènes.
- L'économie : développer l'emploi (plus de 100 ces six dernières années).
- Les bâtiments : salle des fêtes, mairie, école, église, local technique.
- Voirie : entretien de nos routes et chemins
- Dynamiser le monde associatif, veiller au bien-être de chacun.
- Et surtout avoir une gestion rigoureuse.
- Petite déception : la commercialisation des Eplagnes gérée par la CAPV nous laisse un peu d'amertume. Néanmoins, deux projets se sont concrétisés cette année (voir page commerce et industrie).

Ce furent six années durant lesquelles nous n'avons pas chômé, (détail de ces six années sur les pages suivantes).

Quelques chiffres : le taux d'activité pour Charancieu (actifs et emplois) est de 80% contre 75% en Isère.

La typologie des entreprises : 74% des entreprises ont moins de 10 salariés contre 84% pour la France Métropolitaine.

Un chiffre sur l'endettement : la dette par habitant pour Charancieu était de 266 € en 2018 contre en moyenne 997 € pour les autres communes du département. Cette dette a diminué en 2019 mais nous n'avons pas encore les chiffres.

En cette fin de mandat, nous continuerons à oeuvrer pour le bien-être de la commune comme nous l'avons fait jusqu'à présent, car les projets ne manquent pas.

Comme chaque année, je voudrais remercier l'ensemble du conseil municipal et surtout les adjoints, travaillant à mes côtés, le personnel communal, le corps enseignant.

Je remercie tout particulièrement les enfants de l'école pour leur implication aux différentes cérémonies.

Mes remerciements vont également à toutes nos associations, à tous ceux qui se dévouent, qui usent de leur énergie, de leur dynamisme au service de nous tous, sans compter les contraintes et le temps passé et pris sur la vie de famille.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année à venir : santé, réussite dans vos projets, prospérité pour nos agriculteurs, commerçants, artisans, industriels, auto-entrepreneurs.

Avec une pensée pour les malades, les personnes dans la difficulté et sans oublier ceux qui ont perdu un être cher.

Christian GUTTIN

CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2014

Du côté de l'école

Le parking a été aménagé, le stationnement et le sens de circulation ont été modifiés, l'espace maternel a été agrandi reliant les deux bâtiments préfabriqués, rendant ainsi l'accès possible à toute personne même avec un handicap. La salle de sommeil a été climatisée, le parking des professeurs a lui aussi été refait.

L'extérieur de l'école a été sécurisé « plan Vigipirate » la cour a été agrandie et réaménagée dernièrement.

Au niveau de la voirie

La 1075 a été réaménagée avec le rond-point au niveau de Lidl et la voie centrale afin de résoudre les problèmes de circulation, facilitant ainsi l'accessibilité aux différents commerces.

Le carrefour du Ronceveau a été complètement modifié avec un désaxage de la route et le plateau surélevé.

Les routes de la grande Ayal et du Baudrand ont été refaites, de même du côté du haut et bas Juvenin, Chalamand, sous le château, montée du Riboulet, route de Chartreuse, chemin du Bourdon, route du Charmay, de la Gillibardière, du Girerd et Montfretet.

Un rétrécissement a été fait sur une portion de la route de Bougentière, avec une vitesse limitée à 30 km heure. Un nouveau chemin a été créé, appelé chemin de la Grillatière, rejoignant la route des Corréards au chemin du Vignay. Les dernières constructions étant maintenant terminées, l'enrobé sera fait au printemps.

Le parking du cimetière a été agrandi puisque dorénavant 18 places sont maintenant disponibles.

Sur la RD 142, au niveau de la place de la mairie, un plateau surélevé a été aménagé, de façon à faire ralentir les véhicules et sécuriser la traversée piétonnière à hauteur du cimetière.

La route de la Sinière rejoignant les deux départementales 142 et 1075 a elle aussi été réaménagée puisque celle-ci a été élargie, des ralentisseurs ont été mis en place, une écluse a été réalisée ainsi qu'une voie piétonnière, faisant aussi ralentir les véhicules tout en sécurisant les piétons.

Toujours du côté de la voirie des terrassements ont été faits derrière la cantine scolaire, assurant l'accès à tous véhicules de secours allant au terrain de sport, un terrain de pétanque a été réalisé permettant aux amateurs de disposer de 4 jeux

Urbanisme

Après avoir été validé par les personnes publiques associées, approuvé par le conseil municipal, la mission du commissaire enquêteur terminée, le PLU est entré en vigueur en 2016.

Bâtiments

Du côté de la salle des fêtes et de la mairie d'importants travaux ont été réalisés.

Les deux salles communales ont été mises à niveau, l'ouverture entre elles permet maintenant d'avoir une salle des fêtes digne de ce nom. Un local technique a été construit permettant le rangement des tables et des chaises.

Côté mairie

Un ascenseur a été installé, rendant ainsi le secrétariat accessible à toute personne à mobilité réduite, une toiture terrasse a été réalisée afin de sécuriser les personnes en cas d'incendie. Les façades ont été refaites, les toitures de la mairie et du local technique ont été entièrement isolées

Des caméras de vidéoprotection ont été installées à la mairie, au local technique et à l'école. Côté église les escaliers du clocher ont été refaits.

Matériels

Le camion a été changé et nous avons fait l'acquisition d'une balayeuse.



Électricité

Les travaux de renforcement électrique et l'enfouissement des réseaux Télécom ont été réalisés route de Chartreuse.

Cérémonie

En 2018 nous avons célébré le centenaire de la fin de la Grande Guerre 1914-1918, à cette occasion nous avons voulu rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus, et ceux qui ont perdu la vie sur les champs de bataille (exposition de divers objets, documents d'époque, journaux, vidéos, etc...).

Côté fonctionnement

Malgré la baisse des dotations de l'État, la dette de notre commune est en forte diminution, cela grâce à une gestion rigoureuse, aux prêts antérieurs arrivant à terme et aux différentes subventions et aides qui nous sont attribuées : conseil départemental, aide de l'État, de la région et surtout du Pays Voironnais, qui cette année a fait de gros efforts pour Charancieu. Un fonds de concours exceptionnel de 50 000 € nous a été attribué et plus de 2 000 mètres carrés de terrain représentant plus de 30 000 €, ont été cédés à la commune pour la réalisation de l'aménagement route de la Sinière.

A cela vient s'ajouter le fonds de concours attribué aux communes de moins de 3 500 habitants, plus de 60 000 € pour Charancieu.

Projet commune nouvelle avec les Abrets, Fitialieu, La Batie Divisin.

Projet rejeté par le conseil municipal.

Désaccord sur la méthode de développement économique, hausse des taxes locales non maîtrisées, incertitudes concernant l'intercommunalité, pas de projets concrets, si ce n'était la carotte fiscale.

Fiscalité

Conformément à notre engagement de 2014, le taux communal des taxes locales reste inchangé puisque la taxe d'habitation est toujours à 6,36 %, la taxe foncière bâti à 12,70% et la taxe foncière non bâti à 44,40%.

Christian GUTTIN

VOEUX DU MAIRE



***Le Maire Christian GUTTIN
et l'Équipe municipale***

*sont heureux de vous convier cordialement à l'occasion
de la présentation de leurs vœux à la salle des fêtes*

Samedi 11 janvier 2020 à 18 heures 30

L'accueil des nouveaux habitants ainsi qu'un vin d'honneur clôtureront cette cérémonie.

BUDGET COMMUNAL COMMISSIONS FINANCES

Section de fonctionnement

Compte administratif de la Commune, recettes et dépenses au 15 novembre 2019

Information : le budget de l'année en cours est toujours voté en début d'année suivante "N+1"

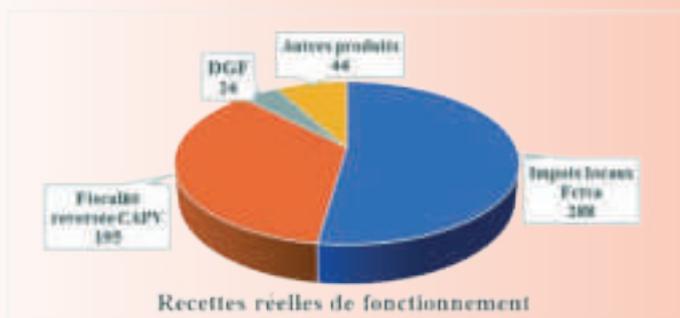
Ci-dessous, vous voyez le compte administratif de fonctionnement qui reprend en milliers d'Euros l'ensemble des opérations qui se répètent d'une manière assez régulière d'une année sur l'autre :

- **En recettes** : les impôts locaux, la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui est l'une des deux composantes de la contribution économique territoriale (CET avec la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) reversée par le Pays Voironnais et la dotation de l'Etat.

- **En dépenses** : l'entretien courant des bâtiments, les charges de personnel, les achats et services pour faire fonctionner notre administration communale.

En dépenses d'investissement : sont concernés les dépenses de gros entretien et d'équipement qui seront utilisés sur une longue période ; ils sont financés par :

- les excédents des recettes de fonctionnement,
- les subventions de l'Etat et des collectivités locales qui ne représentent jamais la totalité des coût.



Analyse des prêts en cours

	2007	2015	2017
MONTANT	100 000 €	70 000 €	120 000 €
TAUX	4,70 %	1,98 %	0,79 %
DUREE	15 ans	15 ans	12 ans



Notre faculté d'investissement va dépendre de notre capacité à maîtriser nos coûts de fonctionnement afin d'éviter une augmentation de notre fiscalité locale.

Le tableau ci-dessous représente les remboursements capital + intérêts de 2015 à 2030

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
79 594,51 €	73 065,08 €	63 950,67 €	71 723,84 €	38 758,43 €	25 259,04 €	25 259,04 €	25 259,25 €
2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
15 931,00 €	15 931,00 €	15 931,00 €	15 931,00 €	15 931,00 €	15 931,00 €	15 931,00 €	5 439,57 €

Graphique correspondant à l'endettement (2015—2030)





Route Départementale 1075

2019 a vu l'entreprise Blache Alain s'installer sur notre zone d'activité commerciale, à l'intersection de la Route Départementale 1075 et de la Route du Charmay.

Cette entreprise est spécialisée en plomberie, sanitaire, électricité, cuisine, salle de bain et dispose d'un bel espace expo-vente.

Aménagement de locaux commerciaux en prolongement d'Intermarché

Les travaux concernant le permis de construire déposé en 2018 par Intermarché commenceront en début d'année.



Réalisation «Les Maisons Passions» Les Abrets en Dauphiné

(anciennement Guinet)

De même concernant la déclaration préalable déposée par « Les Maisons Passions» des Abrets en Dauphiné début septembre, les travaux consistent à modifier le bâtiment existant en conservant la même surface au sol avec pour objectif de disposer de quatorze lots destinés aux activités commerciales et tertiaires, une dizaine aurait déjà trouvé acquéreur (photo ci-dessous).





Le permis de construire concernant la SARL Pellet Automobile en vue d'une extension de l'atelier et modification de la façade est en instruction au service urbanisme du Pays Voironnais.

Un autre permis de construire a aussi été déposé par la SCI GJP Gilles Perino, Il s'agit d'un bâtiment à vocation commerciale avec surface de vente au rez-de-chaussée accessible au public et bureau à l'étage. Le permis vient d'être accordé.



Du côté des Eplagnes et de la CAPV

Enfin du nouveau, début août la SCI FART spécialisée dans la fourniture de matériels de pâtisserie «Autour du gâteau» a déposé une demande de permis de construire, ce permis concerne la construction d'un bâtiment professionnel d'environ 800 mètres carrés qui sera situé dans le prolongement de l'entreprise Gillet génie climatique.

Ce bâtiment servira de dépôt et de bureau de vente pour tous matériels pouvant desservir les professionnels et les particuliers. Nous attendons le retour du permis de construire du service instructeur d'ici fin décembre.



Toujours aux Eplagnes, le centre d'entretien routier doit déposer une nouvelle demande de permis de construire afin de déplacer l'ensemble existant en bordure de la RD 1075, c'est-à-dire les dépôts, les bureaux et le matériel sur l'arrière de la zone des Eplagnes, à proximité de la raquette de retournement, avec sortie des véhicules directement sur la route interne de la zone industrielle.

Le service économique du Pays Voironnais et la commission commerce et industrie de la commune travaillent en étroite collaboration sur quatre autres projets à l'étude actuellement. Nous attendons les réponses des différents services techniques concernés.



VOIRIE



De nombreux travaux ont été réalisés au cours de l'année 2019 notamment :

ROUTE du VILLAGE

Devant la mairie réalisation d'un plateau surélevé avec un passage piétons sur toute la surface.
Pose de bordures autour du parking de l'église.

CÔTÉ CIMETIÈRE

Agrandissement du parking avec 8 nouvelles places qui ont été réalisées.

ÉCOLE

Agrandissement , goudronnage et remise à niveau de la cour.
Création d'un réseau pluvial.

IMPASSE de MONTFRELET

Terrassement et finition en bicouches sur 310 mètres.

NEIGE

Le déneigement et le salage sont assurés par les employés communaux, et l'entreprise de travaux publics Reynaud de Charancieu.

ÉLAGAGE

Cette année c'est l'entreprise PASCAL de Valencogne qui aura la charge de passer le lamier fin 2019 début 2020.

ENTRETIEN DES ROUTES ET FOSSÉS

Le curage est assuré par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et c'est l'entreprise Favier/Batignolles qui a effectué le point à temps (rebouchage des trous).

AMBROISIE

C'est avec une bonne dose de convivialité et d'humour que les personnes présentes ont arraché cette herbe nuisible pour la santé. Merci aux participants pour cette dixième année. Rendez-vous est donné pour la prochaine récolte prévue fin juillet 2020

Jean-Paul HOUET



Impasse de Montfrelet



Route de la Bougentière



Passage surélevé et protégé (mairie)



Nouveau parking du cimetière

URBANISME

Cette année 2019 nous avons enregistré 58 dossiers d'urbanisme, ce qui en fait à minima 1 par semaine.

- AT (Autorisation de travaux) : 4
- PC (Permis de construire) : 7 dont 2 modificatifs et 2 transferts
- DP (Demande préalable) : 25
- CU (Certificat d'urbanisme) : 22



Peu de constructions de maisons individuelles cette année. Chaque projet se situe dans une zone notifiée par un règlement du PLU qui nous sert d'appui afin de rédiger nos arrêtés. Pour rappel notre PLU à Charancieu a été approuvé par tous les services de l'Etat alors que beaucoup de communes alentours ont dû le refaire.

Pour les permis de construire de bâtiments en zone industrielle recevant du public, le service « Accessibilité » de la Direction des Territoires (DDT) et le Service d'Incendie et de Sécurité (SDIS) doivent être consultés, induisant un délai d'instruction de 5 mois pour ces dossiers.

SECURITE INCENDIE

Nous avons rédigé une note à tous les propriétaires ou exploitants d'établissement recevant du public (ERP) classés en 5ème catégorie pour les sensibiliser sur les obligations en matière de sécurité contre l'incendie.

Une attention particulière a été portée sur les 6 points suivants :

- Vérifications périodiques des installations ou équipements techniques.
 - Existence de dégagements suffisamment nombreux, bien répartis et utilisables : portes, couloirs, circulations, doivent permettre l'évacuation rapide et sûre de l'établissement. Aucun objet ne doit faire obstacle à la circulation des personnes.
 - Au signalement des cheminements d'évacuation.
 - A la conformité des installations électriques.
 - A la qualité des matériaux utilisés lors des travaux et à leur réaction au feu.
 - A la présence de moyens d'alarme, d'alerte et de premiers secours adaptés.
- Tout manquement peut constituer une infraction pénale.

Corinne CLAVEL

ÉLECTRICITÉ

INFO : PROBLEMES DE CHUTES DE TENSION

Principales causes :

- Déséquilibre au niveau des phases de votre installation,
- Réseau trop faible (section des câbles),
- Transformateur saturé.

Que faire ? A qui s'adresser ?

- Faire contrôler par un électricien que les phases ne soient pas déséquilibrées,
- Si tel est le cas, signaler votre problème à ENEDIS,

Une étude informatique sera faite pour contrôler les delta (écarts possibles) au disjoncteur par rapport au cahier des charges (+ 10 % - 10 %° 230 volts),

- Après cela, si vous avez toujours vos problèmes, un contrôle peut être fait à l'aide d'un enregistreur sur plusieurs jours (faire établir un devis avant tout contrôle).

Adrien LARDIN

CÉRÉMONIES du 8 mai et du 11 novembre



**DEPOT DE GERBES ET DE ROSES
AU PIED DU MONUMENT AUX MORTS**
Municipalité



FNACA



Enfants de l'Ecole



Cérémonies



Cérémonie du 8 mai

C'est en présence d'élus, d'anciens combattants, d'une population toujours aussi nombreuse, du corps des Sapeurs Pompiers des Abrets en Dauphiné, des enfants de l'école, et après les différentes lectures, dépôts de gerbes et fleurs au pied du monument aux morts que cette cérémonie solennelle et digne, ponctuée de propos très forts s'est terminée par la Marseillaise, reprise par les enfants de l'école et l'ensemble des personnes présentes.

Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie émouvante

C'est devant plus de 150 personnes et en présence du corps des Sapeurs Pompiers des Abrets en Dauphiné que s'est déroulée cette cérémonie.

Dépôt des gerbes :

- de la municipalité par le Maire Christian GUTTIN accompagné de deux enfants de l'école.

- de l'UMAC par François SERVAGE, accompagné aussi par des enfants de l'école qui déposaient à tour de rôle des roses au pied du monument aux morts.

Suite à la lecture des différents messages :

Celui de la Secrétaire d'Etat lu par le Maire, Christian GUTTIN.

Celui de Gérard LAQUAZ, président de l'UMAC, les enfants de l'école, à leur tour, firent la lecture d'un très beau texte sous l'œil vigilant de Sylvie CATINOT et Diane DALIBARD, représentant le corps enseignant.

Après la citation des noms des soldats morts pour la France, la minute de silence, la Marseillaise et les remerciements faits par le Maire aux personnalités présentes : Sapeurs Pompiers, enfants de l'école, public venu en nombre, un hommage tout particulier a été rendu aux porte-drapeaux : Michel ROBIN RIVOIRE (UMAC), Marcel GAUTHIER (FNACA), Dominique DELAHAIE (OPEX), Sylver DIJOUX (AMAC), Corentin REYNAUD (Municipalité) Noham LICHNOWSKI, porte-drapeau des enfants de l'école, Camille ARMAGNAC porte-drapeau des Pompiers des Abrets en Dauphiné et André WALTER, ancien légionnaire, qui nous a fait l'honneur d'être présent à côté de nos porte-drapeaux.

Avant de prendre le verre de l'amitié, le Maire rappelait à toutes et à tous de se souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait alors éternelle, du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant quatre années, de la force de la République qui jamais ne plia, et du triomphe de ses valeurs. De nos soldats tombés ces dernières années sur les champs de bataille, pour perpétuer l'héritage de leurs aînés. Cette journée du 11 novembre dédiée au souvenir, nous a invité à la réflexion et surtout nous a conforté de voir que les générations à venir ne sont pas insensibles à l'histoire de notre pays car le souvenir doit perdurer.



PORTE-DRAPEAUX

Charancieu de nouveaux porte-drapeaux

A l'occasion du 101e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 un jeune de notre commune a été honoré comme il se doit.

Un jeune sensible à l'histoire de notre pays, à cette France qui a connu lors de la première guerre mondiale une tragédie sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

L'Europe tout entière fut plongée dans un bain de sang tel qu'on en n'avait jamais vu de mémoire d'homme, et c'est cette mémoire qui aujourd'hui se perd à mesure que disparaissent les derniers témoins de cette époque.

Au nom du conseil municipal, je tenais à honorer publiquement Corentin REYNAUD, qui avait émis le souhait de devenir porte-drapeau. Après l'avoir porté une première fois puis une deuxième, l'heure était venue de lui remettre publiquement ce drapeau.

Le porte-drapeau est une personne qui a un rôle important dans une commune, c'est une mission hautement symbolique, celle de rendre hommage au nom de la nation française aux combattants et aux disparus.

Nous avons voulu aussi cette année avoir un porte-drapeau représentant les enfants de l'école, la désignation de celui-ci a été faite par tirage au sort parmi les élèves de CM1 et CM2 et il en sera de même lors de chaque cérémonie.

Pour ce 11 novembre c'est Noham LICHNOWSKY qui a eu l'honneur d'être le premier porte-drapeau de l'école.

Christian GUTTIN



ÉCOLE

C'ÉTAIT LA RENTRÉE DES CLASSES



Rentrée

68 enfants ont pris cette année le chemin de l'école de Charancieu. Désormais, en France, tous les enfants dans l'année de leurs 3 ans sont obligés **de suivre un enseignement**. C'était déjà une réalité depuis de nombreuses années dans notre commune.

Livres à Vous

L'auteur Jeunesse Geoffroy de Pennart est venu travailler avec les élèves de GSCPCE1 dans le cadre du Festival du Livre de Voiron, porté par la Communauté de Communes du Pays Voironnais. L'illustrateur a donné vie en direct à un magnifique loup-saucisse, que les élèves ont appris à dessiner. Ils ont posé leurs questions à l'auteur qui a pu également admirer leurs dessins affichés au mur.

Cross USEP au Parc Bisso aux Abrets : Tous les élèves de la Petite Section au CM2 se sont de nouveau surpassés pour parcourir de 500m à 2km selon leur âge. Les parents étaient venus très nombreux pour les encourager et les aider à aller au bout de leur effort, en courant parfois même avec eux. BRAVO à tous.



Vive la neige

C'est dans leur cour rénovée que les élèves ont pu profiter des premières chutes de neige pour réaliser de jolies constructions.



Nouveauté pour le cycle natation

En raison de la prochaine rénovation de la piscine des Abrets, notre école a été invitée à faire un cycle de natation à raison de 2 séances par semaine, dès la première semaine d'école. Les 10 séances, regroupées, ont permis aux élèves les moins à l'aise de progresser plus rapidement, en profitant du bénéfice des séances rapprochées. Grâce aux nombreux parents agréés et accompagnateurs, tout s'est bien déroulé, selon le planning proposé. Tous les frais du cycle de natation sont pris en charge par la commune, comme tous les ans. Ce qui permet aux élèves de la commune de vivre 6 années de suite un cycle natation, qui amène les élèves vers le diplôme du « savoir-nager » pour l'entrée en 6ème. Pour valider ce test, les élèves doivent notamment sauter dans l'eau et nager sans lunettes puis progresser à l'aise sur le ventre et sur le dos sur une cinquantaine de mètres en tout.



Les chuchoteurs

C'est le nom donné à ce drôle d'instrument utilisé en CPCE1 pour lire à voix haute sans déranger la classe. Les élèves plus âgés l'utilisent aussi pour réviser leurs poésies et l'anglais.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 : une quinzaine d'élèves est venue participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre. Mr le Maire avait invité tous les élèves à se joindre à l'événement. Les classes élémentaires avaient préparé un texte commémoratif, dont la présentation a été orchestrée sur place par Sylvie Catinot.

François GARCIA

EQUIPE 2019-2020 : ENSEIGNANTES : Diane DALIBARD (Maternelle), Marie-Ange RENAUD (GSCPE1 et direction), Cécile LE BOURG (CE2CM1CM2) ; SERVICE CIVIQUE : Justine JULLIEN ; PERSONNEL COMMUNAL : Simone BOUVIER, Annick FALLETTI, Sandrine VACHOD



SOU DES ÉCOLES



Année 2018/2019

Le Sou a pu grâce notamment aux bons bénéfiques de ses différentes manifestations (vente de brioches, vente de crêpes, tombola, fête du four...) financer ou contribuer à la réalisation pour chaque classe des projets ou des sorties (sortie à Lyon, participation à un concours littéraire, séjour ski de fond, sortie à Moulin guitare ...) à hauteur de 1000€ par classe pour l'année 2018/2019.

Nous avons également pu comme chaque année avec la venue du Père Noël, offrir un cadeau à chaque classe (trottinettes, ballons, poupon), des livres pour la bibliothèque ainsi que des livres et des petites douceurs aux enfants de l'école. Cette année, en raison des fortes chaleurs, la fête de l'école a vu son programme modifié mais les élèves de CM2 ont quand même pu être mis à l'honneur et se sont vus offrir une clé USB et un livre pour les accompagner dans leurs premiers pas de collégiens.

Grâce à une subvention versée par le Pays Voironnais, et nous les remercions encore vivement, nous avons pu acheter et offrir à l'école 3 ordinateurs et 5 tablettes.

Et pour régaler nos petits gourmands nous avons pu acquérir une machine à pop-corn (nous remercions la mairie pour la subvention qui a permis cet investissement), qui fut testée dès réception lors du carnaval.

Année 2019/2020

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le mardi 10 septembre 2019, le nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Audrey QUENEHEN Vice-président : Franck ARENA
- Trésorière : Amélie PERRAT Trésorière adjointe : Cassandra ROUSSET
- Secrétaire : Gaëlle SEIGLE-VATTE Secrétaire adjointe : Claire MAHE

Cette année, le Sou compte également des membres actifs qui s'investissent aux côtés des membres du bureau, merci à eux. N'oublions pas non plus les maîtresses et le personnel de l'école et les familles qui sont toujours à nos côtés pour que le Sou puisse fonctionner.

Pour nous, l'année commençant en septembre, nos premières manifestations ont eu lieu :

- samedi 12 octobre 2019, vente de brioches en porte à porte et sur un stand devant Intermarché, grâce à l'aide de nombreux parents sans qu'aucune de nos manifestations ne pourrait se réaliser.

Merci aux habitants pour leur accueil, ainsi qu'à la société Brioche Pasquier et au magasin Intermarché et à sa clientèle.

- Vendredi 6 décembre 2019, vente de crêpes et autres douceurs sucrées lors de la fête de Noël organisée par l'ACC.

- Samedi 7 décembre 2019, vente de sapins.

- Vendredi 20 décembre 2019, fête de Noël, les enfants ont visionné un film de Noël le matin et l'après-midi, le Père Noël a visité chaque classe les bras chargés de présents avant que tous ne se retrouvent à la salle des fêtes pour un goûter et le tirage de la tombola.

Pour nous l'année n'étant pas finie, à vos agendas :

* 21 février 2020, CARNAVAL.

* 16 mai 2020, traditionnelle FETE DU FOUR, où nous espérons vous régaler avec les pizzas, tartes à l'oignon, pains, tartes aux sucres et aux tartes aux pralines cuits au feu de bois dans des fours du village.

* 19 juin 2020, FETE DE L'ECOLE.

Un grand merci à vous tous pour votre aide.

L'ensemble des membres du Sou des écoles vous souhaitent une belle et heureuse année 2020 !

Pour contacter le Sou des écoles : soudecoles.charancieu@gmail.com

Pour suivre l'actualité du Sou rendez-vous sur notre page FACEBOOK

Audrey QUENEHEN





COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes s'est rassemblé le 24 septembre 2019 pour son assemblée générale annuelle, et a élu son nouveau bureau :

- | | |
|--------------|------------------|
| - Président | Olivier CHAPUIS |
| - Trésorière | Séverine MERCURI |
| - Secrétaire | Béatrice BAVU |
| - Intendant | Raphaël BERNET |

E-Mail : comite.charancieu@gmail.com

Nouveauté 2018 : balade et concert printaniers

Toute l'équipe du Comité des Fêtes et ses membres actifs se sont mobilisés pour vous la seconde édition de la manifestation « balade »

Cette année, 2 parcours balisés étaient à l'affiche : 8 kms, et 12 kms.

Ces parcours étaient ponctués de ravitaillements « gourmands » où charcuteries, brioches et boissons ont ravis les participants.

Les marcheurs ont été accueillis à l'arrivée par un concert du groupe de rock DIRTY FINGERS de Charancieu.

Un bon repas a été servi aux marcheurs et non marcheurs.

Cette forme « balade et concert printaniers » a ravi petits et grands car l'esprit familial est mis en avant pour la participation possible de tous.

Pour cette journée, nous avons accueilli 300 marcheurs et servi 200 repas.

La prochaine balade aura lieu le dimanche 29 mars 2020. A vos baskets !

La fête du village s'est déroulée le 29 juin 2019.

En début de soirée, les personnes ont assisté à un spectacle de magicien.

Ensuite, il a été servi 220 repas paëlla suivi du traditionnel bal sous chapiteau.

Pour 2020, la date est fixée au samedi 13 juin.

Nous recherchons des propriétaires de mobylettes afin d'envisager une exposition.

N'hésitez pas à vous manifester auprès du Comité des Fêtes.

Le concours de belote est une soirée de jeux, avec un repas froid servi sur place. De nombreux lots sont offerts aux meilleures équipes, mais l'esprit est décontracté. Certaines personnes ne jouant pas à la belote, nous rejoignent pour d'autres jeux, ou juste pour le repas. Le concours du 19 octobre a fait salle pleine. Il y avait 28 doublettes et 62 repas ont été servis.

En 2020, il se tiendra le samedi 17 octobre

Une soirée sympa en perspective.

Rappel : location tables et bancs du comité

Prix inchangés : 1,50 € le banc et 2 € la table, pour la durée d'un week-end.

Un chèque de caution de 200€ est demandé pour les locations.

**Si vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes,
venez assister à la prochaine réunion qui aura lieu
le mardi 14 janvier 2020 à 20h, salle des fêtes, pour le tirage des rois.
N'hésitez pas à venir !**

Olivier CHAPUIS



Balade et concert printaniers



La fête du village

Le concours de belote





Depuis la reconstitution de l'ACC en 2018, où les artisans et auto-entrepreneurs ont rejoint les commerçants et industriels installés en bordure de la RD 1075, une nouvelle dynamique s'est créée.

Le nouveau logo ci-dessus illustre cette volonté de renouveau.

A l'occasion de l'assemblée générale du 25 septembre 2019, le bureau existant a été reconduit :

- Président : Fabrice GUTTIN (MBC GUTTIN)
- Vice-président : Didier LOIODICE (INTERMARCHE)
- Trésorerie : Sandra MILLON (SENS CONSEILS)
- Secrétaire : Corinne MOTTET (AXA FRANCE)

Comme c'est maintenant la tradition, à l'occasion des fêtes de fin d'année, 25 sapins ont été posés le long de la RD 1075 et un en face de la mairie, tous illuminés par des guirlandes LED faible consommation afin de décorer notre zone industrielle et village.

Le vendredi 6 décembre 2019, notre traditionnelle fête des illuminations a été un succès, une foule immense est venue combler un chapiteau chauffé de 300 m² ou plus de 600 personnes ont pris place.

Pour cette édition, de nombreuses animations vous ont été proposées :

- maquilleuse enfants,
- chants de Noël par les enfants du village,
- retraite aux flambeaux,
- calèche / pêche aux canards,
- trampoline,
- cracheurs de feu,
- concert Johnny Hallyday avec Johnny Mick,
- Group'Music-Show interprétant ses plus grands duos.

S'en est suivi le traditionnel feu d'artifice.

Sans oublier la venue du Père Noël, le vin chaud, buvette et snacking de l'ACC ainsi que de bonnes crêpes et popcorn du Sou des Ecoles et le pot-au-feu de Group'Music-Show, devenu incontournable (à manger sur place ou à emporter).

L'ACC en plein dynamisme :

Une rencontre inter-entreprise sera organisée au mois d'avril afin de mieux connaître nos commerçants, artisans, industriels et entrepreneurs du village.

Pour finir, je vous souhaite au nom de nous tous, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Fabrice GUTTIN





FÊTE DES ILLUMINATIONS



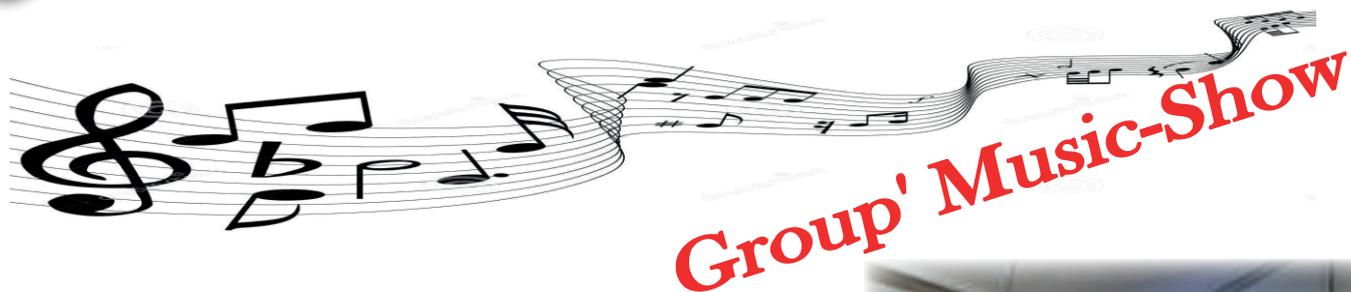
LA FETE DES ILLUMINATIONS

Ce vendredi 6 décembre 2019, sous un ciel hivernal clément, une foule immense s'est retrouvée autour de diverses animations pour les petits comme pour les grands.

Tout a été parfaitement orchestré, l'ACC, le Sou des Ecoles et Group'Music-Show n'ont rien laissé au hasard. Dès 18 heures, le public a investi les lieux jusque tard dans la soirée.

Tous ont vibré de part la qualité des spectacles proposés.





Group' Music-Show, à la fête des illuminations

A l'occasion du deuxième anniversaire de la disparition de Johnny HALLYDAY (6 décembre 2017), Group' Music-Show en compagnie de Johnny MICK vous ont interprété pendant près de 2h les plus grands succès et duos que Johnny HALLYDAY a chanté avec «Natasha ST-PIER, Charles AZNAVOUR, Céline DION, Patrick FIORI, et bien d'autres».

Cet hommage s'est terminé par la traditionnelle chanson «Allumer le feu», suivi bien sûr par le super feu d'artifice proposé par l'Association Commerciale de Charancieu.

La compagnie de danse Street Jazz Atomic Girl, menée par la directrice artistique Angélique BERNARD COLLOMBAT, complétait ce plateau.

Ce fut un hommage émouvant et le public (plus de 600 personnes) ne s'y est pas trompé.

En début de soirée, une vente de pot-au-feu préparée par Group' Music-Show, à emporter ou consommer sur place, a permis de se restaurer dans une ambiance conviviale.

Nouvelle corde à son arc

Nul n'est besoin de le présenter, aujourd'hui Group' Music-Show diversifie ses gammes en proposant en plus de son tour de chant et spectacle Cabaret, une revue brésilienne Ritmo Latino Brazil pour le plus grand plaisir de celles et ceux qui aiment les rythmes latino.



En cette fin d'année, Group' Music-Show animera le réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes de La Bâtie Montgascon.

Group' Music-Show se produira également à la salle Equinox de La Tour-du-Pin le 1^{er} février 2020.

Lors de ces deux soirées, il sera accompagné du groupe brésilien Ritmo Latino Brazil

**Nicole LOUART,
Marie-Blanche et Christian GUTTIN**



Notre club continue allègrement son petit bout de chemin avec diverses activités qui semblent bien convenir à nos membres. Le groupe de marches du mardi après-midi compte de plus en plus d'adeptes et ce avec un plaisir grandissant. La bonne ambiance et la convivialité sont de mise et nul besoin d'être un grand marcheur pour y participer, c'est ouvert à tous.

Le 12 Septembre, nous avons organisé une sortie journalière qui nous a conduits en Haute Savoie avec un arrêt à Manigod, afin de visiter son église et l'orgue à tuyaux, explications très intéressantes, puis direction Le Col de La Croix Fry pour le déjeuner où un merveilleux repas nous attendait pour la cinquantaine de participants. La journée se termina avec un arrêt au Lac d'Annecy pour une petite croisière sous un magnifique soleil.

Au restaurant



Lac d'Annecy

Le 7 Novembre notre Concours de Belote a connu un vif succès avec une trentaine de doublettes. Des lots bien garnis, grâce à de généreux donateurs, ont ravies les participants. Il y avait cette année également une tombola avec 3 lots supplémentaires.

Le 12 Décembre à midi aura lieu le repas de Noël et nous en profiterons pour fêter les anniversaires avec un petit cadeau pour toutes les personnes dont l'âge se termine en 0 ou 5.

Au mois de Janvier 2020 se tiendra notre assemblée générale, la date n'est pas encore définie.

INFOS UTILES :

Le jeudi 19 décembre la salle n'étant pas libre, le rendez vous club n'aura pas lieu.

Par contre le club restera ouvert entre Noël et Nouvel An !



SOIRÉE JEUX À CHARANCIEU



La MJC - EVS Les Abrets en Dauphiné a ouvert en septembre 2019 les portes de son tout nouvel Espace de Vie Sociale.

Grâce au soutien de différents partenaires et notamment de la municipalité de Charancieu, différentes actions à destination de l'ensemble des habitants ,et pas uniquement aux enfants, sont désormais possibles.

La MJC - EVS continue donc d'exister, elle ne disparaît pas, mais elle ajoute des cordes à son arc ! Elle retrouve une partie de son identité, c'est à dire un lieu de partage pour et par ses habitants.

Une belle illustration de ces actions est possible à travers les soirées jeux itinérantes, qui chaque deux mois, le mardi de 18 heures à 20 heures, depuis plus d'un an, font un arrêt à la salle des fêtes de Charancieu.

Ces soirées jeux sont ouvertes à tous, de 4 à 99 ans. Il est possible d'arriver quand on veut, quand on peut et de repartir de la même manière. Il suffit juste de venir ! Seul, avec un ami, en famille, peu importe !

José et Fanny vous accueilleront et vous proposeront de rejoindre une table ou de choisir un jeu. On rit, on imagine des stratégies, on mime, on fait preuve de rapidité, il y en a pour tous les goûts.

Les prochaines dates des soirées jeux du premier semestre 2020 sont les suivantes :

le mardi 11 février, le mardi 7 avril et le mardi 9 juin.
Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 18 heures !

L'Espace de vie sociale de la MJC-EVS, c'est aussi : un espace numérique en accès libre, des ateliers parents enfants, des sorties familles, des soirées spectacles, des soirées du monde, et beaucoup d'autres choses.

Retrouvez toute son actualité sur Internet, en vous inscrivant à la lettre d'infos ou par téléphone au 04 76 32 26 95.





LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS



Un projet majeur pour les isérois

Le Département de l'Isère a lancé un réseau d'initiative publique visant à rendre éligible d'ici 2024, plus de 98 % des foyers et entreprises isérois au très haut débit départemental. Ce projet d'envergure repose sur la mise en place de 109 NRO (nœuds de raccordement optique), le déploiement de près de 10 000 kilomètres d'artères fibre optique à travers le département. Il adressera à terme plus de 466 communes et près de 450 000 foyers. Ce projet ambitieux représente un investissement global de près d'un demi-milliard d'euros. La réalisation de la partie structurante de ce réseau d'initiative publique très haut débit ainsi que la construction des 109 NRO destinés à abriter les équipements actifs, sont assurées par le Département.

La réalisation de la partie capillaire du réseau desservant les particuliers et les entreprises, l'exploitation et la commercialisation auprès des fournisseurs d'accès internet (FAI) du réseau dans son ensemble, sont confiées à un opérateur d'infrastructures dans le cadre d'une délégation de service public. Suite à un appel d'offre, le Département de l'Isère a attribué à Isère Fibre, filiale de SFR Collectivités, son exécution avec une entrée en vigueur le 1er janvier 2017, pour une durée de 25 ans.

Que faire lorsque la fibre sera dans votre commune ?

La prise d'abonnement auprès d'un Fournisseur d'accès Internet :
Une fois le réseau ouvert aux FAI (Fournisseur d'accès Internet), il vous suffira d'en contacter un, présent sur le réseau, pour bénéficier d'un abonnement à la fibre optique.

La fibre en 4 étapes...

1. Testez votre éligibilité
2. Prenez connaissance des FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet)
3. Prenez un abonnement fibre optique
4. Ça y est, vous êtes connecté !

Les sites à consulter pour plus d'informations : <http://www.iserethd.fr/>
<http://www.iserefibre.fr/>

Vous pouvez également joindre le service « direction des services numériques » du pays voironnais qui répondront à vos questions. Magali Beraldo DSN magali.beraldo@paysvoironnais.com
04 57 38 01 68



LA POSTE



LA POSTE

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

SSIAD DAUPHINE-BUGEY

11 Rue des Nouveaux 38 490 AOSTE ☎ 04.76.31.80.24

ssiadbisi@fed38.admr.org

Le SSIAD ADMR DAUPHINE-BUGEY est une association locale de Service de Soins Infirmiers à Domicile, présidée par Mr Lilian DELLA-MAURA.

D'une capacité de 47 places, notre service permet le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, malades ou dépendantes. Il intervient sur prescription médicale.

Une équipe d'aide-soignantes diplômées intervient à domicile pour la prise en charge des soins d'hygiène.

Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service et deux secrétaires se chargent des démarches administratives.

L'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale.

**Vous souhaitez rejoindre l'association ou vous souhaitez simplement plus d'informations ?
N'hésitez pas à nous contacter !**



Prévention
Monoxyde de carbone
ATTENTION DANGER !

18 112

**INODORE, INVISIBLE
MAIS MORTEL**

Pour votre toute information à ce gaz, faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, les chaudières ou autres ventilateurs.

Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue, maux de gorge, paralysie musculaire...

Le détecteur de monoxyde de carbone peut vous sauver la vie ! Équipez-vous.

En cas de doute, aérez, évacuez les lieux, appelez les secours.



**QUE FAIRE DANS
SON LOGEMENT
EN CAS DE
GRAND FROID**

Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'hiver.

19°C



Adaptez votre conduite

- Augmentez les distances de sécurité
- Évitez les manœuvres brutales
- Ne dépassez pas les engins de soilage et de déneigement et facilitez leur passage
- Écoutez les radios locales

Soyez bien équipé

- Gilet haute visibilité et triangle de signalisation
- Chaînes et équipements spéciaux
- Liquide antigivres
- Bombe anti-givre ou racleuse
- Câble de démarrage
- Lampe de poche et vêtements chauds
- Eau et nourriture

Restez informé

- Conditions météorologiques
- Conditions de circulation
- www.hison-fute.gouv.fr
- Suivez les indications et se conformer aux prescriptions mentionnées sur les panneaux à messages variables et panneaux à prime.

Avant de partir, n'oubliez pas les bons réflexes sur la route

Pensez aux chaînes à neige

- Faites un essai de montage
- Gardez-vous à l'écart de la chaussée pour le montage
- Équipez les 2 roues motrices (chaînes uniquement sur les roues motrices)
- Vérifiez régulièrement leur tenue
- Retirez-les dès qu'elles ne s'imposent plus

Contrôlez votre véhicule

- Niveaux (huile, liquide de lave-glace)
- Pression des pneumatiques
- Éclairage
- Chauffage et ventilation

Dans la circulation bloquée

- Sur route, gardez-vous sur le bas-côté
- Sur autoroute, ne stationnez pas sur la bande d'arrêt d'urgence, restez sur la file de droite, sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable
- Tenez-vous informé



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES 2019

Yanis EYRAUD

né le 27 avril 2019

Kalina DARROT

née le 9 juillet 2019

Gabin VILLEFRANCHE

né le 16 août 2019

Naël TASCHINI

né le 4 septembre 2019

Margot MEUNIER-CARUS-LENOIR

née le 24 octobre 2019

Raphaël WAILLE

né le 03 novembre 2019



MARIAGES 2019

Christiane BOURGET et Jean VINCENT

30 mars 2019

Claire BAUDIN et Loïc MAHÉ

8 juin 2019

Sonia PETIOT et William DRIEUX

7 septembre 2019

Marie-Laure GUINET et Denis BRIFFAUD

12 octobre 2019

PACS 2019

Maryse BOYER et Gérard FOURNIER

18 juin 2019

DECES 2019

Marie Rose PEGOUD épouse MILLON décédée le 23 janvier 2019 à Le Pont de Beauvoisin (Isère)

Valérie Nathalie BERLAND épouse CURT-PATAT décédée le 4 avril 2019 à Lyon (Rhône)



CAPV



Rénovation énergétique



Attention démarches frauduleuses

Le Pays Voironnais n'a mandaté aucune entreprise pour effectuer des diagnostics énergétiques chez les particuliers

Si vous souhaitez avoir des informations sur les aides en matière d'économie d'énergie, contacter notre partenaire l'AGEDEN au 04 76 23 53 50



Centre social de Voiron



Le Centre social Charles Béraudier vous informe de la reprise du groupe de parole «Entre Pères ».

Destiné à apporter un soutien aux pères qui sont en cours de séparation, séparés ou en instance de divorce, ce groupe est basé sur l'échange, l'écoute et le partage, il permet d'apporter un éclaircissement sur des situations familiales complexes.

Trois bénévoles formés à l'animation de groupe accueilleront les personnes les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 19h30 à 21h30 (hors périodes de vacances scolaires). Aucune inscription n'est requise.

Des flyers sont à disposition à la Mairie



INFOS PRATIQUES

Mairie
305 route du Village
38490 CHARANCIEU
tél. 04 76 32 07 56
<http://www.mairie-charancieu.fr>
Ouverture du secrétariat
lundi de 10h à 12 h - mardi de 13h30 à 19h
jeudi de 13h30 à 19h - vendredi de 8h à 12h

Numéros d'URGENCE

SAMU :	15
Police	17
Pompiers	18
Appel d'Urgence Européen	112
Accueil sans abri	115
Enfance maltraitée	119
Violences Conjugales	3919
Centre anti poison Lyon	04 72 11 69 11
Drogue Info Service	0 800 23 13 13
Gendarmerie	04 76 07 50 17
Pharmacie de Garde	04 76 91 10 99
Maison médicale Les Abrets	08 10 15 33 33
Service des Eaux	04 76 37 21 18
Urgence technique	0810 796 79
Electricité - Gaz	
Urgence Electricité	0810 333 338
Urgence Gaz	0810 433 038
Renseignements Electricité	0810 050 333
Renseignements Gaz	0810 800 801
Administrations	
Sous Préfecture	04 74 83 22 99
BP 205 38356 La Tour du Pin	
Trésorerie Voiron	04 76 67 04 40
Centre Impôts La Tour du Pin	04 74 83 29 29

Ecole	04 76 32 22 27
Relais Assistantes Maternelles	04 76 32 51 81
Assistante sociale (désormais Rives)	04 76 07 61 61
Pays Voironnais	
40 rue de Manissieux BP 363	
38511 VOIRON cedex	
Environnement	
Assainissement	04 76 93 16 90
Ramassage déchets	0 800 508 892
Habitat	
Economies d'énergie	04 76 93 16 67
Logement pour les jeunes	04 76 07 37 11
Service habitat	04 76 32 74 41
Conseil architectural	04 76 32 74 47
Résidence Plein Soleil	04 76 32 33 35
à Montferrat	
Aide à domicile	
Particuliers	04 76 32 74 57 ou 0 820 000 716
pers. âgées ou handicapées	04 76 32 74 30
Aide aux jeunes	
Parol'Ecoute Jeunes	04 76 65 20 74
Réussite Educative	04 76 65 36 37
Maison de l'emploi	04 76 93 17 18
ou sur RdV à Charavines	04 76 06 60 09
Tourisme	
Voiron	04 76 05 00 38
Charavines (avril à septembre)	04 76 06 60 31
Créateurs de projets	04 76 27 94 22
Economie	
Créateurs, repreneurs	04 76 27 94 26
Aide au développement	04 76 27 94 27
Aide aux commerçants	04 76 27 94 30
Agriculture	04 76 27 94 30
Economie sociale et solidaire	04 76 27 94 25
Implantation d'entreprises	04 76 27 94 23
Gestion des zones éco.	04 76 27 94 30
Déchets non ménagers	04 76 66 18 15

CALENDRIER DES FÊTES

Voeux de la municipalité :	à 18 h. 30 Samedi 11 janvier
Repas des aînés CCAS :	Samedi 25 janvier
Loto Paroisse :	Dimanche 9 février
Soirée jeux municipalité :	Mardi 11 février
Boudin ACCA :	Dimanche 16 février
Carnaval Sou des Écoles :	Vendredi 21 février
Elections Municipales :	Dimanche 15 (22) mars
Marche concert repas Comité des Fêtes:	Dimanche 29 mars
Soirée jeux municipalité :	Mardi 7 avril
Défilé du 8 Mai - UMAC :	Vendredi 8 mai
Fête du Four Sou des écoles :	Samedi 16 mai
Soirée jeux municipalité :	Mardi 9 juin
Fête du village Comité des Fêtes :	Samedi 13 juin
Fête de l'école Sou des écoles:	Vendredi 19 juin
Concours de belote Comité des Fêtes :	Samedi 17 octobre
Quadochon QUAD :	Dimanche 8 novembre
Défilé UMAC :	Mercredi 11 novembre
Diots FNACA :	Dimanche 15 novembre

Toutes ces festivités seront annoncées sur le site internet de la mairie et sur Panneapocket.